

# LA Lettre DU Maire

Mai 2020



## RESTONS PRUDENTS !

Madame, Monsieur,

Après huit semaines de confinement imposant une restriction rigoureuse des relations sociales, économiques et familiales, le Premier Ministre a annoncé la levée, le 11 mai, d'un certain nombre de ces restrictions. Les mesures ont été largement présentées et commentées par les médias.

A l'heure où j'écris ces lignes, des incertitudes subsistent sur le niveau de déconfinement qui sera appliqué à notre département le 11 mai.

Tout le monde aura compris que le déconfinement ne marquera pas la fin des précautions que nous aurons à prendre dans notre vie personnelle et professionnelle.

J'ai porté à votre connaissance dans ma lettre précédente les dispositions que nous avons prises pour aider nos concitoyens pendant cette crise, et en particulier nos aînés et les familles en difficultés. Ces dispositions vont, bien sûr, se poursuivre.

Concernant la réouverture de nos écoles à mettre en place le 11 mai selon les préconisations gouvernementales, celle-ci exige des mesures particulièrement complexes à mettre en œuvre, l'objectif étant d'assurer une sécurité sanitaire maximum aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal. Vous trouverez au verso les principaux éléments de cette organisation. Par ailleurs, nos services municipaux, crèche, médiathèque, services administratifs retrouveront très progressivement leur activité. Vous en serez informés en consultant le site Internet de la Ville ainsi que les panneaux électroniques.

J'appelle toutes et tous à la plus grande prudence dans cette nouvelle période qui va s'ouvrir. Il y va de la santé de chacun d'entre-nous, et en particulier de celle de nos aînés.

Salutations cordiales,

Alain Wanschoor, maire de Bétheny.

## EN BREF

### Des masques lavables pour tous les Béthenyats

Le maire a passé commande de 7 000 masques en tissu pour en doter chaque habitant de la ville.

Commandés simultanément avec le Grand Reims, il seront remis gratuitement aux habitants à leur domicile vers le 25 mai selon une procédure qui sera précisée prochainement sur le site [ville-betheny.fr](http://ville-betheny.fr). Ces masques grand public correspondent aux normes AFNOR. Il sera bien sûr nécessaire de s'en procurer par d'autres voies avant cette date, le Premier Ministre ayant annoncé la mise à disposition de masques à la vente dans les pharmacies, les grandes surfaces et chez les buralistes.

### Réouverture des services municipaux

Les services municipaux rouvriront de manière progressive de façon à assurer la sécurité sanitaire des usagers.

Des dispositions particulières seront donc prises pour chacun d'entre-eux afin de permettre aux usagers d'y accéder en toute confiance. Ces réouvertures seront annoncées sur le site [ville-betheny.fr](http://ville-betheny.fr) et sur les panneaux électroniques.

Les parcs seront rouverts ultérieurement. Les déchèteries du Grand Reims accueillent à nouveau les habitants (modalités, lieux et horaires sur le site de la Ville)

Contact mairie : 03 26 07 12 71  
Site Internet : [ville-betheny.fr](http://ville-betheny.fr)

# Déconfinons prudents !

Le 11 mai, le déconfinement va commencer à se mettre en place, avec, notamment, l'arrêt des attestations dérogatoires pour les déplacements inférieurs à 100 km. Mais les réunions de plus de 10 personnes seront toujours interdites (20 personnes pour les obsèques).

Les gestes barrières seront toujours d'actualité, le port du masque recommandé, et la distanciation physique plus que jamais à respecter, y compris lors des pratiques sportives et des promenades.

Le Covid-19 sera toujours là, ne l'oublions pas. Ce serait dommage que tant de personnes se soient dépensées sans compter (personnels hospitaliers, pompiers, ambulanciers et tous les hommes et femmes qui ont continué à travailler), pour qu'un excès de confiance ne remette tout en cause.

## Retour progressif à la vie scolaire

Le début du déconfinement aura lieu le 11 mai.

Voici quelques informations sur le retour à l'école de nos écoliers, sachant que ce retour se fera sur la base du volontariat et que les cours par Internet ou par correspondance continueront pour les enfants restant à la maison.

### Les étapes de la reprise

- 11 mai : rentrée des enseignants.
- 14 mai : rentrée des écoles élémentaires, CP et CM2 uniquement.
- 18 mai : rentrée des écoles maternelles, grandes sections uniquement.

Un bilan d'étape aura lieu le 25 mai. Si la situation est satisfaisante, ce sera au tour des CE1, CE2 et CM1 de reprendre l'école, mais toujours sur la base du volontariat.

### La restauration scolaire

Le prestataire de la mairie fournira des paniers-repas aux enfants inscrits à la cantine. Il n'y aura pas de repas de substitution.

### Le service d'Accueil de Loisirs Communal

Les enfants pourront être accueillis le matin à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 17h45 maximum.

### Une concertation préalable

Avant la mise en place de ce dispositif, le maire s'était préalablement concerté avec les partenaires : enseignants, inspecteur de l'Éducation nationale et parents d'élèves, afin que les conditions d'accueil soient optimales au regard de la sécurité sanitaire de tous.

Un questionnaire envoyé à l'ensemble des parents d'élèves leur a permis d'exprimer leurs souhaits : rentrée en classe, cantine, garderie. En d'absence de réponse de leur part, leurs enfants seront considérés comme restant à la maison.

## Suivi des entreprises

La crise sanitaire que nous traversons actuellement s'accompagne d'une crise économique qui touche nos entreprises locales. Fermeture administrative, baisse d'activité, chômage partiel, télétravail... c'est plus de 200 entrepreneurs béthenyats qui sont concernés et ont dû s'adapter.

La Ville de Bétheny et l'association Bétheny-Multipôles n'auront pas attendu le 11 mai pour soutenir et accompagner les entrepreneurs qui font le dynamisme du territoire.

Début mai, tous les chefs d'entreprises seront contactés par mail / téléphone afin de se voir proposer un accompagnement administratif pour remplir les dossiers de demande d'aides auxquels ils peuvent prétendre.

Nous remercions la Chambre de commerce pour son soutien et son accompagnement en termes d'informations. Si vous êtes professionnel domicilié à Bétheny et que vous n'avez pas encore été contacté, vous avez la possibilité de vous faire connaître par mail auprès de l'association Bétheny-Multipôles : [contact@betheny-multipoles.fr](mailto:contact@betheny-multipoles.fr)

## BETHENY SOLIDAIRE

### Le dispositif seniors

Depuis le 16 mars, tous les dix jours, 550 de nos anciens sont contactés par la mairie. Les personnes inscrites sur le registre dit « canicule » sont, elles, appelées plus régulièrement. L'inscription sur cette liste peut se faire à la mairie : 06 77 00 82 70 ou 07 81 67 47 08. Le dispositif restera actif jusqu'à fin mai, voire après si nécessaire.

### Des gestes solidaires

Depuis le début du confinement, des commerçants participent à la solidarité collective. Pour des familles bénéficiaires du CCAS, Coco pizza a offert des repas, Cora des chocolats pour Pâques pour 50 familles, Promomarché et Petit Casino des produits alimentaires, Bi-bop le repas à deux familles. Raison de plus de soutenir nos commerçants locaux !

Des habitants ont fait des dons en chèque au CCAS quand d'autres font les courses pour leurs voisins. Des masques en tissu confectionnés selon la norme AFNOR par trois bénévoles vont permettre de doter des seniors et des bénéficiaires du CCAS. Félicitations pour ces gestes solidaires !

### Des visières made in Bétheny

Le Fablab de la ville est mobilisé contre le Covid-19 et fabrique, en collaboration avec un habitant, des visières de protection. Cette fabrication étant artisanale et bénévole, avec une production limitée, la distribution se fera selon un ordre de priorité. Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Pierre Wanschoor au 06 25 86 73 90 (de 14h à 17h, du lundi au vendredi). La visière ne remplace ni le masque ni le lavage des mains. Ce n'est qu'une protection supplémentaire.